




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110411-14836-DE-1-1_0
Date de signature : 13/04/11
Date de réception : mercredi 13 avril 2011
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.366**

Séance publique du

11 avril 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : PARTICIPATION DE LA VILLE À LA FÊTE DE LA NATURE- ADOPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE**

Le 11/04/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 Avril 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Catherine SILVESTRE, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI

**Excusés sans pouvoir :**

M. Laurent DILLINGER, M. André GUINDE, Mme Liliane PIERRON, M. Jules SUSINI

**Secrétaire :** Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



07.11

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 11/04/11

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Michèle JONES

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Christine BERNARD, M. Victor TONIN

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

**OBJET** : PARTICIPATION DE LA VILLE À LA FÊTE DE LA NATURE- ADOPTION DE  
L'UNITE FONCTIONNELLE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

En 2010, le Muséum d'Histoire Naturelle, la Mission Environnement et la Direction des Espaces Verts ont organisé la première “ Fête de la nature ” à Aix en Provence. Il s'agit d'une manifestation nationale qui chaque année depuis cinq ans réunit des dizaines de milliers de participants à l'initiative du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

A Aix-en-Provence, 1 500 personnes ont participé sur les deux jours à l'opération qui s'est déroulée au Parc Saint Mitre, et ont assisté aux animations, conférences et visité les stands.

Cette année, cette manifestation se déroulera du 18 au 22 mai ; elle se place sous le signe de l'année internationale de la forêt.

En effet, conscientes des services rendus par les forêts pour la préservation des sols, la qualité des eaux et de l'air et le maintien de la biodiversité, les Nations Unies ont souhaité que tous les pays engagent des efforts pour protéger les forêts, qui font vivre plus de 1,8 milliard de personnes dans le monde.

De plus, la France a déclaré cette année “ Année de l'Outre-mer ”, ce qui, compte tenu de la richesse des forêts tropicales, permettra de mettre en valeur l'exceptionnelle diversité biologique de ces territoires.

A l'occasion de cet événement, il est prévu d'accueillir au Parc Saint Mitre une trentaine d'exposants et de participants acteurs ou spécialistes de la protection et l'exploitation durable des forêts, notamment méditerranéennes et tropicales : collectivités et établissements publics, organismes professionnels, associations, exploitants forestiers, gestionnaires d'espaces protégés, laboratoires de recherche, artisans, bénévoles du comité communal des feux et forêts d'Aix-en-Provence...

Des animations scientifiques et ludiques sur ce thème seront proposées aux scolaires et au public ainsi que des prestations artistiques (*danse, musique*) représentatives des régions d'Outre-mer. Un partenariat avec l'association " Images de ville " permettra d'organiser un forum sur les déplacements à caractère durable. Un programme de conférences à caractère scientifique est également prévu.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **DIRE** que la Ville s'associe aux manifestations nationales " Fête de la nature ", " Année internationale de la forêt " et " Année de l'Outre-mer " ;
- **ADOPTER** cette unité fonctionnelle et la fiche opérationnelle qui la compose afin de permettre l'organisation de cette manifestation
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'élu délégué aux Musées à signer toutes conventions ou tous documents se rapportant à cette manifestation et à engager les dépenses correspondantes dans le cadre des procédures relevant de la commande publique.
- **ADOPTER** les actions et leurs montants prévus au tableau ci -joint

**2011.366 - PARTICIPATION DE LA VILLE À LA FÊTE DE LA NATURE- ADOPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 51</b>
<b>Présents</b>	<b>: 46</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 51</b>
<b>Pour</b>	<b>: 51</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 Avril 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Les dépenses à prévoir pour cette manifestation sont détaillées ci-dessous :

<b>Besoins</b>	<b>Montant Services H.T</b>	<b>Montant fournitures H.T</b>	<b>Imputations Budgetaires</b>	<b>Observations</b>
Mise en place et démontage des tentes	2843		92322-6228-1710	Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T
Surveillance et sécurité	2 400		92322-6228-1710	Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T
Impression de 10.000 dépliant	853		92322-6228-6236	Sur marché en cours A 9064
Impression de 50 affiches 120 X 176	301		92322-6228-6236	Sur marché en cours A 9065
Impression de 2 bâches	268		92322-6228-6236	Sur marché en cours A 9066
Frais d'hébergement et de restauration pour les invités	1430		92322-6228-6251	Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T
Animations scientifiques et prestations artistiques	3 000		92322-6228-6228	Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T
<b>Total de la manifestation “ La fête de la nature ”</b>	<b>11 095</b>			<b>Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T</b>